



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1977-1978

15 DECEMBRE 1977

PROJET DE DECRET

AFFECTANT DES CREDITS PROVISOIRES A VALOIR SUR LE
BUDGET DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA COMMUNAUTE
CULTURELLE FRANÇAISE ET SUR LE BUDGET DE L'EDUCATION
NATIONALE, REGIME FRANÇAIS, DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1978

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DE LA POLITIQUE GENERALE (1)
PAR **M. G. PAQUE**

(1) Voir Doc. Conseil 20 (1977-1978) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Politique générale a examiné en sa séance du 15 décembre 1977 le projet de décret affectant des crédits provisoires à valoir sur le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française et sur le budget de l'Éducation nationale, régime français, de l'année budgétaire 1978 (1).

Le budget des Dotations culturelles de l'année budgétaire 1978 ne pouvant être approuvé par le Parlement avant le 31 décembre 1977, le gouvernement a soumis au Conseil culturel de la communauté culturelle française un projet de décret affectant des crédits provisoires à valoir sur le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française et sur le budget de l'Éducation nationale, régime français, de l'année budgétaire 1978.

Ces crédits sont destinés à assurer le bon fonctionnement des services pendant les mois de janvier, février et mars prochains.

La discussion générale ainsi que la discussion des articles de ce projet de décret n'ont donné lieu à aucune observation particulière.

En conséquence, votre commission de la Politique générale a approuvé ce projet de décret à l'unanimité des membres présents.

La commission a décidé de faire confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

Le Rapporteur,
G. PAQUE.

Le Président,
J.-P. GRAFE.

(1) Ont participé aux travaux de la commission :
MM. Grafé (président), André, Clerfayt, Delpérée, Desmarets, Ducobu, Féaux, Herman, Lagasse, Remacle M., Risopoulos, Talbot et Paque (rapporteur).

Ont assisté à la séance :

Des représentants du cabinet de la Culture française, un représentant du cabinet du secrétaire d'État au Budget et Mme Spaak-Danis.